

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.245

**Désignation des
représentants de
GrandAngoulême à
l'association pour le
développement de la
bande-dessinée à
Angoulême**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Joëlle AVERLAN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Frédéric CROS, Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.10.245**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION
POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA BANDE-DESSINEE A ANGOULEME**

Créée en 2017 sous l'impulsion du Ministère de la culture et de la communication, l'association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême œuvre pour le développement et la promotion de la bande dessinée, plus particulièrement à Angoulême, mais aussi sur le territoire communautaire, départemental, régional et international. Elle permet d'assurer une meilleure coordination et une meilleure implication des partenaires dans les orientations importantes du festival international de la bande dessinée et dans l'utilisation des moyens financiers qui lui sont alloués.

Les missions de l'association sont les suivantes :

- Le travail en concertation étroite avec la société 9^{ème} Art +, qui assure l'organisation du festival avec l'association du festival international de la bande dessinée,
- L'élaboration d'un programme de travail de l'association,
- Fédérer des partenaires publics et les professionnels du secteur afin notamment de définir, de façon partagée et coordonnée les orientations stratégiques et les moyens de leur mise en œuvre,
- Elaboration et suivi de la mise en œuvre d'une convention d'objectifs soumise à l'approbation des collectivités publiques, qui encadre les relations de ces dernières avec la ou les structures qui assurent l'organisation, la programmation et/ou la gestion de ladite manifestation, dans un souci de cohérence de l'action publique et de concertation avec les organisations professionnelles du secteur,
- Valoriser la création d'hier et d'aujourd'hui dans toutes ses composantes et développer des actions de médiation, de sensibilisation et d'animation en direction de tout public,
- Accompagner toute manifestation concourant à cet objet, dont le festival international de la bande dessinée d'Angoulême.

En tant que collectivité adhérente à l'association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême, GrandAngouleme dispose de représentants (un titulaire et un suppléant) au sein de celle-ci, qu'il convient de désigner.

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Xavier BONNEFONT en tant que représentant titulaire de GrandAngouleme à l'association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême, et Monsieur Gérard DESAPHY en tant que suppléant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 novembre 2020	<u>Affiché le :</u> 17 novembre 2020